

CAP 2 ans des Métiers d'Art **TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT option Décor**



Objectif de la formation

Le titulaire du CAP Tapisserie d'ameublement en décor intervient dans le cadre de l'aménagement intérieur. Il réalise des rideaux, des draperies, des stores, des jetés de lits, des coussins... et assure la mise en œuvre des étoffes. Il est concerné par la remise en état des décors drapés et tendus. Son lieu d'intervention privilégié est l'atelier de fabrication. Il peut être amené à réaliser sur site des relevés et à entreprendre la pose des ouvrages. En fabrication, il opère suivant un processus unitaire ou de petite série.

Secteur d'activité

- Artisanat
- Petites et moyennes entreprises

Poursuites d'études

- Bac Professionnel des métiers d'art option Tapisserie d'ameublement
- CAP 1 an Tapissier en siège

Contenu de la formation

La mise au point du produit :

Activités d'atelier :

- Déterminer les matériaux et outillages nécessaires en fonction de la fiche technique du produit
- Préparer les différents espaces de travail et les matériels
- Préparer, tracer, couper les étoffes et matières premières
- Réaliser l'ouvrage et vérifier les mesures

Durée des études : Deux années de formation incluant 12 semaines en entreprise faisant l'objet d'évaluations.

Condition d'admission

L'entrée en 1^{ère} année de CAP est ouverte aux élèves issus de 3^{ème} et 3^{ème} SEGPA. Ce C.A.P. nécessite d'aimer la décoration, d'avoir du goût, d'apprécier les couleurs et les volumes, d'être soigneux, habile des mains et apte aux relations humaines.

